

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Le ministre chargé des transports

Paris, le

14 NOV. 2011

Réf. : 11025351

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi de solliciter, en urgence, un rendez-vous concernant un dossier de ma circonscription qui nécessite, à mon sens, une intervention rapide.

La semaine dernière, le groupe américain *Schweitzer Mauduit* a décidé de déclarer en cessation de paiements sa filiale *Malaucène Industries* (papèteries de Malaucène).

Il convient de rappeler que ce groupe industriel après avoir sollicité l'aide de l'Etat et ses dispositifs d'accompagnement dans le cadre d'un plan de restructuration visant en 2008 à maintenir en activité le site de Malaucène, a finalement licencié près de 300 personnes et fermé ses portes en l'espace de deux années, contrairement à tous les engagements pris.

En effet, cette procédure a pour conséquence de dédouaner un groupe de dimension mondiale des sommes restant dues au titre du Plan de Sauvegarde pour l'Emploi et au titre de la convention de revitalisation signée, entre autres, avec l'Etat, soit une somme d'environ 1,7 million d'euros, sans oublier les créances à venir de taxes foncières (122 000 euros).

La procédure de cessation de paiement de la filiale *Malaucène Industries* est certes une voie légale, mais est-elle acceptable, au regard de la santé financière du groupe *Schweitzer Mauduit* ?

Evidemment, l'Assurance de Garanties des Salaires, prendra le relais du groupe sur les sommes dues au titre des salaires et indemnités. Mais ce fonds a pour but d'assurer les entreprises défaillantes, et non de le faire intervenir face à des groupes de stature mondiale.

De même, le produit de la vente du site en vue d'une reconversion d'activité devrait à terme permettre au groupe de faire face à ses obligations et créances. Cependant, une suspension du plan de revitalisation serait particulièrement préjudiciable au territoire concerné, d'autant que l'annonce par le groupe d'une vente sous les meilleurs délais mérite d'être appréhendée avec la plus grande circonspection. Celle-ci dépend en effet du délai d'élaboration et d'approbation du Plan Local d'Urbanisme.

Cette affaire laisse la désagréable impression que les AGS et la collectivité servent de ligne de trésorerie à des groupes comme *Schweitzer Mauduit*, qui trouvent en France des filets de sécurité sociaux.

En outre, les dirigeants accablent l'Etat en raison de l'obligation qui leur est faite de consigner les crédits nécessaires à la dépollution du site.

En liaison avec les représentants du personnel au comité d'entreprise, avec Dominique BODON, Maire de Malaucène, et Bénédicte MARTIN, adjointe au maire et conseillère régionale à mes côtés, il est indispensable que nous agissions afin :

- **d'exiger l'application et la continuité de la convention de revitalisation (537 000 euros) par une entreprise dont le départ a placé le bassin d'emploi des papèteries et la commune de Malaucène dans de considérables difficultés économiques et sociales.** Il est inconcevable qu'à défaut de Malaucène Industrie, Schweitzer Mauduit n'assume pas ses responsabilités vis à vis d'un territoire qui a fait sa richesse pendant des décennies.
- **d'engager toutes les démarches nécessaires**, pour la tenue des engagements au titre du PSE
- **d'assurer la pérennité des crédits à engager au titre de la dépollution** au niveau de ce qui est réellement du et non au niveau de la consignation actuelle.
- **de faire valoir les créances à venir et notamment, la taxe foncière 2012**

Tel est donc l'objet de ma demande de rendez-vous dont je me permets de souligner le caractère urgent compte tenu des procédures en cours, notamment auprès du tribunal de commerce de Carpentras.

En vous remerciant vivement par avance de l'intérêt avec lequel vous voudrez bien considérer ma démarche,

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Bien amicalement*



Thierry MARIANI

Monsieur Xavier BERTRAND  
Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé  
127 rue de Grenelle  
75700 PARIS